

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 juillet 2019

Président : CROS Claude
Secrétaire : BOSQUER Maryse
Présents : CROS Claude
PONCET Bernard
CROS Nicolas
RAGA Sylvie
BOSQUER Maryse
Absentes : DEKESTER HOLMIERE Pascale
GRIMSTONE Martine

Convocation du 27 juin 2019
Début de séance : 18 heures 30.

Ordre du jour :

1. Projet aménagement de la bergerie,
2. Apéritif du 14 juillet,
3. Questions diverses

Le conseil municipal valide le rajout d'un point à l'ordre du jour concernant le béal.

1. Projet aménagement de la bergerie.

Mr Tallet, architecte, présente l'esquisse de l'APD de l'aménagement de la bergerie.
Deux solutions sont proposées.

1. Solution 1
Rez-de-chaussée avec salle polyvalente au centre et hangar technique côté Nord,
1^{er} étage : appartement sans garage
2. Solution 2
Rez-de-chaussée avec hangar technique au centre et salle polyvalente côté Nord,
1^{er} étage : appartement avec garage attenant.

Le conseil municipal décide d'adopter la deuxième solution.

2- Apéritif du 14 juillet

Le conseil municipal donne son accord pour l'organisation d'un apéritif le 14 juillet à midi.

3- Béal

Suite au courrier de Maître Pech de Laclause (conseil de Mr Mme Larregola), le conseil municipal décide d'attendre la réception des devis du mur de soutènement. La commune, de son côté, consultera une entreprise pour les mêmes travaux. Le conseil municipal donne pouvoir au maire pour engager les discussions avec la partie adverse.

4- Questions diverses.

La séance est levée à 20 h 00.

Le maire, Claude CROS